

OFFRE D'EMPLOI

La Haute École Louvain en Hainaut –

Département des Sciences, des Technologies et du Vivant (campus Charleroi) recrute

Maitre-assistant (MA) en informatique industrielle (H/F/X)

Appel interne et externe à candidatures

Tous les termes masculins sont épicènes

1. Descriptif de la HELHa

Envie de vivre une expérience dans une Haute École où l'humain est au centre des préoccupations et où l'administration se structure afin d'être au service des apprentissages ? Envie de relever d'audacieux défis, dans une équipe stimulante ? Envie de développer une première expérience ou de mettre une expérience à profit d'un projet au service du développement professionnel de (jeunes) adultes ? Envie de conjuguer passion et qualité de vie ?

Avec plus de 10.000 étudiants et 1.200 membres du personnel, la HELHa propose un panel de formations diplômantes dans 12 localités hainuyères et une brabançonne. Afin de renforcer le Département des Sciences, des Technologies et du Vivant, la HELHa recrute un profil de maitre-assistant pour l'implantation de Charleroi.

2. Descriptif des cours

Dans le cadre d'un remplacement, la Haute-Ecole cherche à engager un maitre-assistant pour le bachelier en informatique : industrielle. Il sera amené à donner les cours suivant pour une charge de 204/480 heures pour le premier quadrimestre.

2.1 Listes des cours

- Télécommunication 1 (24 heures) – BLOC 1 (première année)
Cette unité d'enseignement aborde des notions de base utilisées dans le domaine des transmissions. Au terme de cette UE, l'élève sera capable de choisir le support adéquat pour réaliser une liaison entre deux points et d'en comprendre les phénomènes observés.
- Sécurité 1 (24 heures)
- Méthode de formalisation et modélisation (12 heures)

- Logique binaire (24 heures) – BLOC 1 (première année)
Dans cette activité d'apprentissage, nous présentons les bases de la logique binaire. La logique binaire est nécessaire à toute programmation. Les systèmes de numération binaire, octal et hexadécimal sont aussi présentés
- Langage de programmation 1 (60 heures) – BLOC 1 (première année)
Dans cette unité d'enseignement, on apprend les bases de l'analyse et de la programmation procédurale. Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de réaliser, à partir d'une demande, une application informatique. C'est-à-dire, d'effectuer une analyse du problème et sa résolution d'une manière optimale et fonctionnelle.
- Introduction à l'orienté objet (36 heures) – BLOC 2 (deuxième année)

Introduction des concepts clefs de la programmation orientée objet (POO) illustrés par le langage Java. La programmation objet permet d'introduire la programmation de plus haut niveau et de récupérer des informations provenant du "monde extérieur" grâce aux différentes interfaces
- Développement mobile (24 heures) – BLOC 3 (troisième année)

Cette charge peut être morcelée entre plusieurs personnes.

2. Profil recherché

- Vous êtes titulaire **de l'un de ces masters suivants** :
 - le diplôme de master : ingénieur civil physicien, ou
 - le diplôme de master : ingénieur civil électricien, ou
 - le diplôme de master : ingénieur civil en informatique, ou
 - le diplôme de master : ingénieur civil électromécanicien, ou
 - le diplôme de master en sciences physiques, ou
 - le diplôme de master en sciences spatiales, ou
 - le diplôme de master en sciences de l'ingénieur industriel, orientations aérotechnique, automatisation, électricité, électromécanique, électronique, génie énergétique durable, industrie, ingénierie de la santé, informatique, ou
 - le diplôme de master : ingénieur civil en aérospatiale.
- Une expérience dans l'enseignement supérieur constitue un atout ;
- Une connaissance de l'enseignement supérieur constitue un atout.

3. Contrat

- **Régime de travail** : temps partiel (204/480heures)
- **Fonction** : Maître-assistant
- **Hiérarchie** : sous l'autorité de la direction aux enseignements, Madame Hélène DELEU
- **Échelle barémique** : Maître-Assistant 501 ou 502 (si CAPAES) ou contrat vacataire
- **Date d'entrée en fonction** : Dès que possible
- **Type de contrat** : Contrat de remplacement jusqu'au 26/02/2027
- **Lieu de travail** : HELHa Charleroi

Membres du personnel de la HELHa :

Le type de contrat et la rémunération seront examinés en fonction du statut actuel.

4. Dépôts des candidatures

Toute candidature sera composée d'une lettre de motivation spécifiant les heures et l'implantation pour lesquelles vous posez votre candidature / d'un curriculum vitae / d'une copie du diplôme requis (Master ou Bachelier).

Et sera adressée à Alice NOIRET, Directrice des Ressources Humaines, par courrier électronique à recrutement@helha.be avec pour **objet du mail : 26-188 MA Informatique industrielle**

Pour toute demande d'information concernant cette offre, vous pouvez contacter Marie André, référente RH, à l'adresse suivante : andrem@helha.be

Date limite d'introduction des candidatures : **29 septembre inclus.**

5. Procédure de sélection

- Une présélection sera faite sur la base des dossiers de candidature ;
- Les candidats retenus seront invités à un entretien de sélection, **le vendredi 02 octobre en après-midi à Charleroi.**

6. Avantages travailleurs

- Un emploi dans un cadre agréable de travail ;
- Une qualité de vie en adéquation avec le travail ;
- Un accompagnement dans l'évolution de carrière (formations, reconnaissance, mobilité interne) ;
- Une politique de formation du personnel : gratuité d'un panel de formations internes (catalogue de formations aux thématiques variées) et temps de formation inclus dans la charge de travail ;
- Une grande souplesse par rapport aux demandes d'aménagement de la carrière professionnelle ;

- L'accessibilité à une offre de mobilité internationale favorisant les échanges, l'enrichissement professionnel et culturel ;
- Une évolution salariale tout au long de la carrière professionnelle avec une échelle barémique conforme aux barèmes de la FWB qui tient compte de l'expérience acquise (sous conditions) ;
- Une mise à disposition d'un ordinateur portable (prestation min d'un mi-temps) ;
- 11 semaines de congés selon le calendrier académique en vigueur ;
- Une possibilité de télétravailler (selon les conditions en vigueur) pour le personnel administratif ;
- Une intervention sur les frais d'inscription pour le membre du personnel et les membres de sa famille (conjoint ou enfants) de la HELHa souhaitant entreprendre des études ;
- Des réductions négociées en faveur du personnel via la Carte PROF (réductions culturelles, loisirs, matériel pédagogique...) ;
- Un remboursement intégral des frais de transport en commun et une indemnité de remboursement pour les déplacements domicile-travail à vélo.